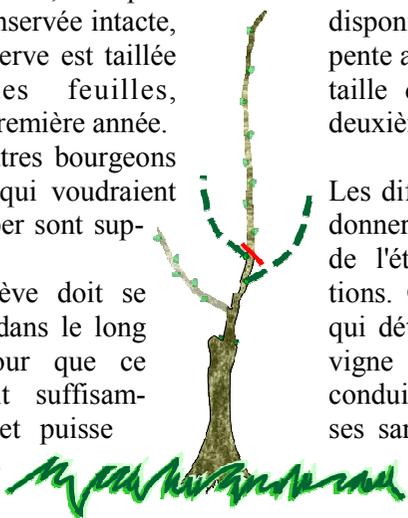


Ébourgeonnage

On ne laisse se développer que 2 pousses à l'extrémité du bois de l'année précédente; la plus belle est conservée intacte, celle de réserve est taillée à quelques feuilles, comme la première année.

Tous les autres bourgeons et pousses qui voudraient se développer sont supprimés.

Toute la sève doit se concentrer dans le long sarment pour que ce dernier soit suffisamment fort et puisse produire les premières grappes de la vigne l'année suivante.



Taille en début de troisième année

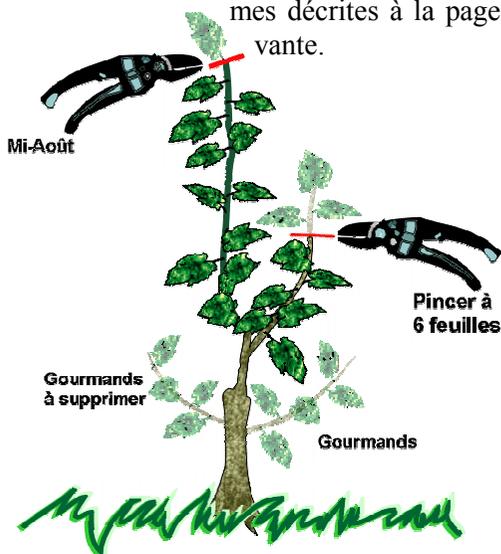
La taille en troisième année dépend de la forme choisie pour le cep qui est elle-même fonction de l'espace disponible (la hauteur de la charpente a déjà été déterminée lors de la taille de la vigne au début de la deuxième année).

Les différentes formes que l'on peut donner au pied de vigne permettent de l'établir dans différentes situations. C'est la disposition des lieux qui détermine la forme du pied. La vigne est une liane qui se laisse conduire facilement, la souplesse de ses sarments permet une manipulation aisée lors de la montée de la sève au printemps.

Selon la disposition des lieux on choisira l'une des 3 formes décrites à la page suivante.

Taille en vert

Comme la première année, le nouveau bois est soigneusement palissé sur le tuteur, les gourmands, les pousses sur le vieux bois et sur les zones ébourgeonnées qui se forment courant de l'été, sont limités à une ou deux feuilles au fur et à mesure de leur apparition. L'extrémité du nouveau bois est pincée à la mi-août.



Extraits tirés du livret « Ma façade est vigne »

Ma façade est vigne

Le livre complet de 40 pages est vendu 11,35 €, frais de port inclus par virement au compte 142-0545196-81 de CEPvdqa asbl

Vous rêvez de donner vie aux murs de votre maison ou de votre jardin orientés au sud ? Imaginez-vous les voir se colorer, au gré des saisons, du vert tendre au rougeoyant ton automnal ? Et si de surcroît de savoureuses baies y mûrissaient en grappes ?

Du rêve à la réalité il n'y a qu'un geste : planter une vigne...

Pour réussir ce projet, il ne suffit pas de faire un trou et d'y enfouir un plant pour obtenir du raisin. La vigne a besoin d'être « conduite », guidée dans sa croissance et le choix de sa variété est prépondérant sous nos latitudes.

Dans ce livret, Marc De Brouwer, viticulteur à Uccle, expérimentateur de variétés nouvelles, résistantes aux maladies de la vigne, vous fait part de son expérience et de sa pratique de vigneron citadin.

Cette plaquette a été associée au projet de démonstration de vignes en ville, sur les façades des immeubles présenté par l'asbl CEPvdqa.

Ce projet est lauréat du Prix Paul Duvigneaud 2000-2001, prix de l'environnement à Bruxelles.

Ce projet est détaillé sur http://www.vignes.be/prix_paul_duvigneaud.htm

Marc De Brouwer

Éditeur : CEPvdqa association sans but lucratif
Rue Geleytsbeek, 29 à 1180 Uccle/Bruxelles

Tous droits de traduction ou de reproduction réservés

Copyright : Marc De Brouwer

Dépôt légal : D/2003/8370/2

Illustrations : Christian Bollinger

Où planter une vigne ?

A peu près n'importe où pour peu qu'il y ait un ensoleillement suffisant.

L'orientation

C'est sans doute l'élément déterminant pour envisager d'installer une vigne. La vigne est une plante de soleil qui a besoin de chaleur pour mûrir ses raisins. La vigne peut croître, même très bien, en l'absence de soleil direct mais le feuillage sera plus sensible aux maladies et les grappes, si elles arrivent à maturité, n'auront que peu de couleur et de saveur.

La façade la plus indiquée est orientée au sud-est et reçoit les premiers rayons du soleil qui assèchent tôt son feuillage, limitant les risques de développement de maladies.

Les meilleures situations sont baignées de soleil plus de la moitié de la journée en été, et pratiquement toute la journée au printemps et à l'automne, lorsque le cycle du soleil est plus court, soit du sud-est au sud-ouest.

Ainsi dans une rue, on ne verra jamais de vignes des deux côtés, sauf si la voirie est très large et orientée plein sud.

En règle générale, un seul côté conviendra. Mais celui qui ne peut planter de vigne côté rue, dispose alors d'une façade arrière, sur cour ou jardin, correctement orientée.

La nature du sol

La vigne est une plante peu exigeante quant à la nature du sol. Cette qualité lui permet dans de nombreuses régions de ne pas entrer en concurrence avec d'autres plantes.

Elle pousse même là où aucune autre culture ne peut être entreprise. Terrains caillouteux ou sableux, presque arides, ne la rebutent pas. La vigne s'accommode de tout type de sol pour peu qu'il ne soit pas trop humide. N'étant pas une plante maraîchère, elle n'affectionne pas trop la proximité des nappes aquifères. Cela ne signifie pas pour autant que la vigne donne le meilleur d'elle-même dans tous les terrains. Les sols trop riches la rendent très vigoureuse et prolifique en grappes de piètre qualité. Les viticulteurs l'ont remarqué les premiers et les grands crus sont produits sur des coteaux aux sols pauvres.

Les racines des vignes ont une force exceptionnelle qui leur permet de fouiller le sol en profondeur à la recherche des éléments minéraux et de l'eau qui lui sont indispensables. Elle finit (presque) toujours par les trouver, même à plusieurs mètres de profondeur. On a ainsi observé des vignes dont les racines mesuraient plus de 12 mètres de long. En revanche, si le sol est riche, les racines restent en surface.

Celui qui désire simplement orner sa façade d'une vigne n'a donc pas à s'inquiéter de la nature du sol.

Les sols de remblais parfois riches en anciens plâtras calcaires ne déplaisent pas à la plante. La vigueur et en corollaire la rapidité avec laquelle le cep se formera et s'établira sont liées à cette richesse du sol et du sous-sol. Dans un sol plus pauvre, une vigne prendra quelques années de plus avant d'être apte à produire. Mais une fois installée, elle se maintiendra plus de cinquante ans si elle est correctement soignée.

L'art (bizarre) de compter les années

La façon de compter les années dans le langage horticole et viticole échappe souvent au non-initié qui ne s'y retrouve pas.

La logique de l'année n'est pas simplement un comptage. Le nombre donné à l'année ne correspond pas à l'âge de la vigne mais commence à sa plantation. Ainsi si une bouture est restée deux années en pépinière avant d'être plantée, elle aura déjà 2 ans d'âge lorsque commencera sa "première année". Si des vignes sont greffées et plantées l'année même, on ne comptera pas cette année et on ne fera commencer la "première année" qu'après l'hiver suivant.

Deuxième année :

Taille d'hiver (mars) : début de la formation du cep

La formation du cep n'a lieu que si la grosseur du sarment qui s'est formé la première année est suffisante. Le diamètre du bois doit atteindre l'épaisseur d'un doigt pour constituer le tronc du futur cep. Cette grosseur est en relation directe avec la quantité de racines que la vigne a été capable de constituer la première année. La formation d'un abondant tissu racinaire est nécessaire pour assurer l'alimentation et l'installation d'une charpente solide.

Si le jeune cep n'atteint pas cette grosseur, on le taille à deux yeux et on le soigne comme la première année. La plante ne dispose pas encore de l'énergie suffisante pour commencer sa charpente.

La bonne époque pour tailler

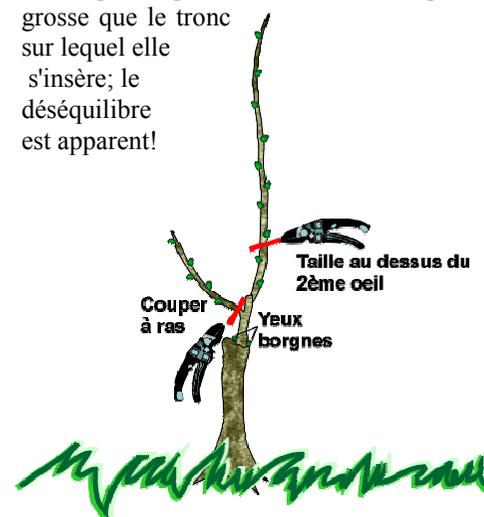
Sur une façade, le rayonnement de la chaleur de l'habitation, ainsi que sa masse de pierres ou de briques, créent un micro-climat qui a le grand avantage de protéger la vigne des gelées tardives qui peuvent provoquer de très importants dégâts.

Dans cette situation favorable, la taille est plus précoce qu'en plein vignoble. Elle a lieu au début du mois de mars.

Le sarment de réserve est totalement éliminé, taillé à ras du bois.

Le sarment principal est taillé en fonction de la hauteur où sera établie la charpente : 20 à 40 cm pour un gobelet (voir vigne en pot), 40 à 50 cm pour une charpente basse, 70 à 100 cm pour un fuseau. Il est déconseillé de dépasser 1,50 m pour cette première étape, même pour des vignes dont le pied est déjà très fort et dont on veut établir la charpente en hauteur ou en pergola. Une vigne volontaire, prête à croître, le manifestera par une vigueur qui sera d'autant plus remarquable que le jeune tronc n'est pas trop long.

Si le tronc a été laissé trop long, on observe que la pousse de l'année est plus grosse que le tronc sur lequel elle s'insère; le déséquilibre est apparent!



au cours de l'été, le rameau vert et souple brunit et se raidit pour devenir dur comme du bois. Cette transformation physiologique de la plante s'accompagne de la mise en réserve (sous forme de tissus lignifiés) des matières premières que contenait la sève (sucres,...). Elle est importante parce que c'est dans ces réserves que la vigne va puiser l'énergie nécessaire à sa croissance et à sa mise à fruit, l'année suivante. Une vigne qui aûte mal, possèdera peu de réserve, s'affaiblira rapidement au printemps, et pourra même mourir lorsqu'elle ne trouvera pas rapidement dans le sol de quoi reconstituer ses réserves.

Tuteurage

Les deux jeunes sarments sont délicatement liés au tuteur au fur et à mesure qu'ils se développent. Le long sarment est attaché de sorte qu'il soit rectiligne car il formera le tronc de la charpente. Si la vigne est vigoureuse des gourmands se forment. Ce sont de jeunes pousses provenant de bourgeons situés à l'aisselle (à la base) des feuilles. Ces petites ramifications qui se développent entre la tige et les feuilles sont pincées à une (ou deux) feuille.

Rôles des feuilles et du bois

Dans les feuilles se déroule la photosynthèse, la production de sucres transformés successivement en amidon, en cellulose et en tissus lignifiés qui sont stockés dans le bois. Au printemps, le phénomène s'inverse : les tissus du bois sont transformés en amidons puis en sucres pour permettre la formation des jeunes feuilles; les réserves sont consommées jusqu'à ce que les nouvelles feuilles les reconstituent.

Toutes les autres pousses sont supprimées. Le rôle des feuilles de ces gourmands est de fabriquer les matières nécessaires au grossissement du tronc de la future charpente.



La formation du jeune cep

Les boutures de vignes sont généralement plus lentes à démarrer que les vignes greffées. Si ces dernières sont plantées l'année même de leur greffage, il faut souvent considérer que leur première année ne débute qu'après le premier hiver.

Résumé de la première année:

A la plantation, la vigne est taillée à deux yeux.
Le point de greffe de la vigne greffée, particulièrement fragile le premier hiver est protégé par un buttage.
Au printemps, le plus beau sarment est conservé intact sur toute sa longueur. L'autre est taillé à quelques feuilles. En été les gourmands sont limités à une ou deux feuille. La vigne est pincée mi-août.

Planter un pied de vigne.

Quand ?

Les pépiniéristes spécialisés greffent la vigne à la fin de l'hiver et mettent les jeunes plants en vente fin avril. C'est donc le moment où les revendeurs les importent dans nos régions. Il s'agit généralement d'importations sur commandes préalables, passées l'automne précédent. La vigne achetée ne se plante donc pas, comme les arbres, pendant la période de repos du végétal, de novembre à mars. Les vignes obtenues à partir de boutures réalisées soi-même l'hiver précédent sont plantées fin de l'automne, la meilleure époque de plantation étant la deuxième quinzaine de novembre, autour de la Sainte Catherine (25 novembre), lorsque le dicton affirme que tout bois prend racine.

A quel endroit ?

La vigne se plante au pied du mur où on souhaite la voir prospérer. Mais il peut arriver que des fondations très larges et épaisses, radier, etc. obligent à planter le cep à une certaine distance du mur que l'on compte verduriser. Ce n'est pas un grave handicap : il suffit lors de la

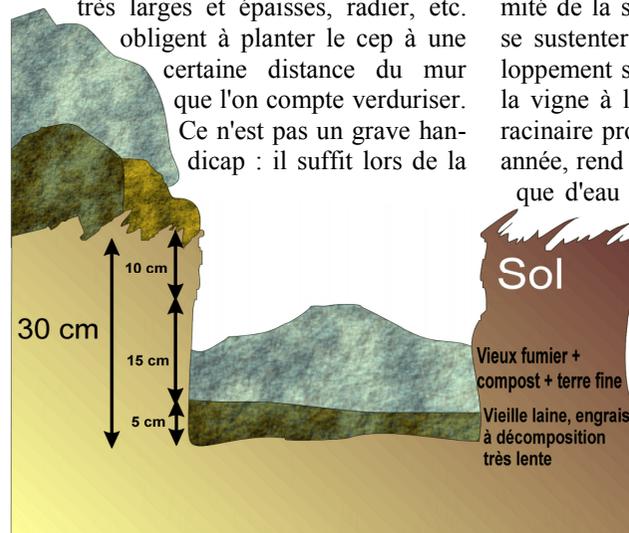
taille de formation de la charpente d'allonger le tronc et de lui faire prendre un chemin pour atteindre le lieu où on l'établira. La vigne peut ainsi être plantée à deux mètres du mur où elle va prospérer. C'est aussi de cette manière que l'on procède lorsqu'on plante des vignes destinées à couvrir une pergola.

Le trou de plantation.

Le trou de plantation aura au minimum la dimension d'une demi dalle, s'il est nécessaire de dépaver le trottoir pour installer la vigne. La profondeur sera de 30 cm au minimum. Ces 30 cm superficiels seront remplis de bon terreau humifère ou de compost bien décomposé dans lequel la plante trouvera de quoi se nourrir la première année. Un peu de vieux fumier ou d'engrais organique de décomposition lente complètera le mélange.

Ce terreau ou compost ne doit pas être trop enrichi sous peine de voir la plante ne former de nouvelles racines qu'à proximité de la surface où elle trouve de quoi se sustenter. L'inconvénient de ce développement superficiel est la sensibilité de la vigne à la sécheresse. Cette extension racinaire proche de la surface la première année, rend la vigne fort sensible au manque d'eau en été. C'est pourquoi il faut veiller à arroser les deux premières années de croissance.

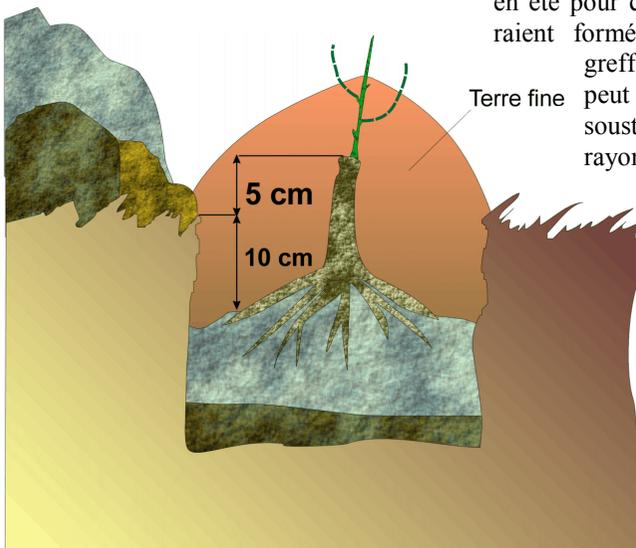
Il faut donc obliger les racines de la vigne à aller chercher la nourriture (et l'eau) en profondeur en leur offrant des engrais organiques à très lente décomposition, qui en même temps ont une fonction d'éponge en retenant



l'eau dans le sous-sol. Les matériaux qui conviennent à cet effet sont de vieux tissus de laine. Le contenu d'un vieux matelas ou d'un coussin de laine apporteront pendant plus de cinq ans les aliments dont la vigne a besoin. Par la suite, la vigne devra se débrouiller en trouvant dans le sous-sol de quoi répondre à ses besoins en aliments et en eau. C'est la meilleure façon d'obtenir une plante résistante qui restera en place pour plusieurs générations. Elle demandera un minimum de soins.

Plantation du cep

Le jeune cep est planté de sorte que ses racines s'étalent à environ 10 cm de profondeur. Si la vigne a été greffée - ce qui se remarque au bourrelet formé à l'endroit où les bois ont été assemblés - on veillera à ce que ce point de greffe soit à 5 cm au-dessus du sol. Si on enterre trop la plante, de nouvelles racines peuvent se former au-dessus de la greffe, affranchissant le greffon de son porte-greffé qui devient inopérant. Un tuteur est enfoncé avant l'installation de la jeune plante.



Les racines sont taillées à une longueur d'une quinzaine de centimètres, ce qui provoquera la formation de jeunes radicelles qui permettront le bon ravitaillement du pied.

Les racines du cep doivent pouvoir descendre profondément dans le sol pour y trouver eau et nourriture, y compris en période de sécheresse. On les y invite en plantant le pied sur un petit dôme de terreau de sorte que les racines se dirigent vers le bas. On évite donc de les étaler dans le riche terreau de surface où elles souffriront de la sécheresse estivale.

Le sol est tassé autour de la jeune vigne qui est abondamment arrosée.

Buttage - Arrosages

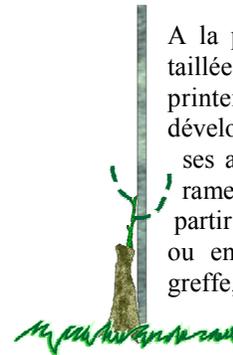
Les jeunes vignes greffées sont sensibles aux gelées tardives, aux rayons brûlants du soleil estival et craignent la sécheresse. Le point de greffe, recouvert de paraffine colorée, est particulièrement fragile et doit être protégé du gel par un buttage. Ce cône de terre le soustrait de l'action des éléments naturels. Ce buttage doit être démonté puis reconstitué une ou deux fois en été pour couper les racines qui se seraient formées au-dessus du point de greffe. Un pot en terre cuite cassé peut remplacer ce buttage et soustraire la greffe des ardents rayons du soleil.

Les jeunes boutures maison, « franches de pied » résistent bien aux ardeurs du soleil mais souffrent aussi du manque d'eau. Par temps sec, les arrosages sont copieux et espacés dans le temps afin que l'eau descende en profondeur et ne favorise pas la formation de racines en surface.

La formation du cep : les deux premières années d'une vigne

Quelle que soit la forme choisie pour sa vigne : treille, cordon en façade (vertical ou horizontal), vigne en pot, le travail et les soins apportés les deux premières années sont les mêmes. Ce n'est que la troisième année que les différences se marqueront. Le but de cette formation est de construire l'avenir en assurant une bonne alimentation de la plante. Les actes posés ces deux années permettent d'obtenir un cep vigoureux, avec un bon enracinement.

La taille de plantation



A la plantation, la vigne est taillée à deux yeux qui, au printemps, permettront le développement de deux pousses au plus. Tous les autres rameaux qui démarreraient à partir de bourgeons dormant ou en dessous du point de greffe, dans le cas de pieds greffés, doivent être supprimés (photos p.38).

Soins à donner à la vigne la première année

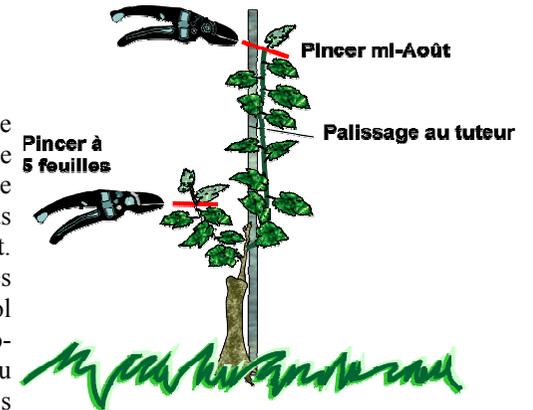
Arrosages

La première année, la vigne ne possède que des racines superficielles et est de ce fait très sensible au manque d'eau. Elle devra être arrosée régulièrement, mais pas nécessairement tous les jours pour autant. En cas d'arrosage quotidien, les racines resteront près de la surface humide du sol et ne chercheront pas à descendre en profondeur. Il vaut mieux arroser le sol, au pied du jeune cep abondamment tous les trois ou quatre jours, de sorte que la surface sèche, et que le terreau humide en profondeur provoque la croissance des racines vers le bas.

Taille en vert et aoûtage

On parle de taille en vert lorsqu'on intervient pendant la période de végétation sur des pousses en pleine croissance. La première année, on conserve la plus forte des deux pousses, provenant des yeux conservés. Par sécurité (accident,...) on ne supprime pas totalement la deuxième pousse mais on la pince à 5 ou 6 feuilles.

Le sarment conservé se développe au maximum jusque mi-août, où l'on pince (on supprime en pressant entre le pouce et l'index) son extrémité, de sorte que la sève se concentre dans le futur tronc et l'épaississe.



Ce pincement a aussi pour but de favoriser l'aoûtage du bois. Dans le langage horticole, une branche aoûtée signifie que sa consistance est devenue celle du bois :